



Profession de foi
CGT Finances Publiques de la Creuse
Elections professionnelles
20 octobre 2011

La grande évolution des élections du 20 octobre 2011 est l'introduction du vote direct pour les comités techniques ministériels et locaux. Jusqu'à présent existaient des Comités Techniques appelés « Paritaires » puisque composés à égalité :

- de représentants de l'administration
- de représentants désignés par les organisations syndicales à hauteur des résultats obtenus en CAP.

Désormais, nous élirons directement nos représentants dans les Comités Techniques. D'après la loi, bien plus que dans les ex-CTPL et ex-CTPD, les nouveaux CT devraient être des lieux de négociations institutionnels dont le champ de compétences sera extrêmement large : missions, moyens, organisation du travail...

Aussi, les résultats des CT déterminent la représentation des syndicats dans d'autres instances :

- CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)
- CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale)

Nos candidats

Cyril DERET

Pole Contrôle Recherche - Guéret

Philippe MADEC

DDFIP - Service CEPL - Guéret

Philippe LE HELLAYE

Service Impôts Particuliers - Aubusson

Alain MAURY

DDFIP - Service Comptabilité - Guéret

Marie Christine DELAGE

Service Impôts Particuliers - Guéret

Alain MORET

Pole Contrôle Recherche - Guéret

Monique RAMOS

Service Impôts Particuliers - Guéret

Sylvie PACAUD

Trésorerie Chambon – Evaux les bains

Martine BEAULATON

Conservation Hypothèques - Guéret

Martine COUTURAS –

DDFIP - Service Comptabilité - Guéret

Annie MORELE

Trésorerie Crocq -La Courtine

Sébastien MAUGRION

Service Cadastre - Guéret

Le 20 octobre, voter CGT-Finances Publiques 23 au CT, c'est choisir une liste de candidats représentatifs de toute la DDFIP de la Creuse, de toutes ses missions et de tous ses agents !

Le 20 octobre, voter CGT-Finances Publiques 23 au CT, c'est choisir de rappeler notre opposition à l'ensemble des mesures de régressions sociales et réaffirmer collectivement que d'autres choix sont possibles !

Le 20 octobre, votons ! Le 20 octobre, votons CGT-Finances Publiques 23 !

Emplois

« Le nombre d'emplois supprimés dans mon service, m'empêche de remplir toutes mes missions. Mes conditions de vie au travail se dégradent. »

La CGT revendique tous les moyens humains, pour permettre à l'Administration d'accomplir dans de bonnes conditions ses missions, afin de satisfaire les besoins de la société. La CGT s'oppose aux suppressions d'emplois qui entraînent une dégradation des conditions de travail des agents.

Formation

« Je veux une formation de qualité tout au long de ma vie professionnelle. »

La CGT revendique un véritable droit individuel à une formation solide et qualifiante, tout au long de la carrière pour tous les agents (titulaires, A, B, C, techniques ou administratifs, non-titulaires).

Une formation de qualité est un droit et une garantie pour les agents, mais c'est aussi un élément indispensable pour des conditions de vie au travail optimales.

Moyens

« La Direction veut fermer/départementaliser/fusionner mon service. »

La CGT revendique la mise à disposition de tous les moyens budgétaires nécessaires pour permettre aux agents d'accomplir dans de bonnes conditions leurs missions. Il est nécessaire de satisfaire les besoins qui s'expriment et garantir l'égalité de traitement entre tous les citoyens.



tous ensemble, plus nombreux et plus forts

CREUSE